Rapport du ministère du Revenu national pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Rapport annuel de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la Gazette du Canada, Partie II, 1957, N° 1 à 12, en date du 9 janvier 1957. (Textes anglais et français).

État des recettes et des dépenses aux termes de la Partie V de la Loi sur la marine marchande du Canada (Marins malades), pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Rapport du service des Allocations familiales et de la Sécurité de la vieillesse pour l'année financière terminée le 31 mars 1956. (Textes anglais et français).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Golding propose, appuyé par l'honorable sénateur Barbour—

Que les taxes parlementaires versées à l'égard d'un projet de bill au cours de la troisième session du vingt-deuxième Parlement, dans le dessein de constituer en corporation l'Association des vétérans des chemins de fer Nationaux du Canada, soient remboursées à James C. Neilson, de Stratford, Ontario, procureur des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est— Résolue par l'affirmative.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour pour la considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé à l'ouverture du Parlement—

L'honorable sénateur Bois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith

(Kamloops)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est-

Ordonné: Que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du rapport du Bibliothécaire parlementaire du Parlement, pour l'année 1956, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.